Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 79 (1950)

Heft: 14

Rubrik: 25 ans d'enseignement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mations solennelles dites par le coryphée et répétées par la population des trois villages qui composent la paroisse : Le Crêt, Grattavache et les Ecasseys.

Des cadeaux offerts par les enfants, par les autorités locales, par le corps enseignant, furent les marques tangibles d'une reconnaissance qui, mieux encore que dans les discours et les chants, se manifestait dans les regards dont s'illuminaient tous les visages. Et cette reconnaissance profonde, associée à la vénération enthousiaste dont furent l'objet les deux jubilaires, a fait de cette journée du 29 juillet une apothéose magnifique dont le souvenir ne s'éteindra pas dans l'âme de ceux qui l'ont vécue.

H. G.

25 ans d'enseignement

Lentigny fêtait, le dimanche 5 novembre, les 25 ans d'activité de son instituteur, M. F. Ridoux. La population tout entière avait tenu à s'associer aux Autorités et aux enfants pour rendre au maître jubilaire un magnifique témoignage de gratitude.

Le matin, à l'église, M. le Révérend Doyen magnifia l'œuvre de l'éducateur chrétien. A la sortie des Vêpres, une manifestation fut organisée sur la place. Tout naturellement, les enfants furent les premiers à chanter et à dire leur merci en un chœur parlé qu'avait composé M. le Curé lui-même. Au nom de la Commission scolaire qu'il préside, M. le Doyen Cochard apporta à M. Ridoux ses félicitations et ses vœux. Il rappela les éminentes qualités de pédagogue et d'éducateur du maître qui, pendant un quart de siècle, s'était donné de tout cœur à ses chers élèves.

On regretta vivement l'absence de M. l'Inspecteur scolaire Progin, retenu ailleurs, mais qui fit parvenir une lettre très élogieuse, lue par M. le Curé aux applaudissements de l'assemblée.

La commune avait délégué son président, M. le syndic Morel, pour dire aussi à M. Ridoux le merci de toute la population pour le bien accompli, non seulement en classe, mais au service des familles qui savent trouver auprès de lui conseils éclairés et encouragements pleins de bonté.

Ce fut ensuite au tour de M. Remy Cretin, président de paroisse et vice-président de la Cécilienne, de rappeler tout le dévouement de M. Ridoux, soit comme organiste, soit comme directeur de chant.

Tous les collègues voisins avaient été invités à partager la joie de leur ami. Ils le firent volontiers, et M. Bonfils, instituteur à Prez, en leur nom et au nom du Corps enseignant fribourgeois, félicita vivement les Autorités de Lentigny pour leur initiative et leur geste généreux. Il souligna la gentillesse et la bonté qui imprègnent les relations de M. Ridoux avec tous ses collègues et lui transmit, ainsi qu'à sa famille, les vœux cordiaux de la grande famille pédagogique fribourgeoise.

Les enfants offrirent alors divers cadeaux de valeur au nom de la commune, de la Cécilienne, de la paroisse et de tous les enfants. Très ému, M. Ridoux remercia tout le monde pour l'attention délicate dont il était l'objet et promit à la population de lui continuer son dévouement.

La séance récréative qui suivit à l'auberge de St-Claude fut charmante de gaîté et d'entrain. Plusieurs orateurs prirent encore la parole : M. Remy Cretin, au nom de la Société de tir, M. Maudry, conseiller communal, M. Maradan, instituteur à Corserey, pour souligner encore le beau geste de l'Autorité communale et se réjouir du bonheur de son collègue. La Cécilienne se produisit à plusieurs reprises sous la direction de M. G. Wicht, et les vétérans céciliens voulurent présenter « leur numéro spécial » en chantant *Le paysan*, œuvre riche de sentiments et de variété qui recueillit tous les suffrages.

Honneur à Lentigny, à ses Autorités, à sa population et à ses enfants qui savent encore apprécier les valeurs supérieures et qui cultivent en leur cœur cette vertu si souvent oubliée : la reconnaissance.

BONFILS.

Société des institutrices

Réunion générale

La Société des institutrices a eu sa réunion générale le 30 novembre. Le matin, un groupe nombreux d'institutrices que le mauvais temps n'avait pu arrêter visitèrent deux vieilles maisons de Fribourg sous l'experte et aimable direction de M. l'abbé Pfulg, président de la Société d'éducation. L'élégance du décor XVIIIe siècle du bâtiment 27 de la Grand-Rue, les salles où revit un passé plein de grandeur de la plus ancienne maison de Fribourg, possession des Missions africaines, firent l'étonnement et l'admiration des participantes. Puis ce fut la visite des Archives. Mlle Niquille avait préparé pour les institutrices les plus vieux documents intéressant Fribourg, et elle les commenta avec la clarté, l'humour et la science qui caractérisent toujours ses exposés.

L'après-midi, dans la salle de l'auditoire B de l'Université, avait lieu la séance administrative. Les comptes de l'année furent approuvés, ainsi que le rapport d'activité. Celui-ci demandait en particulier aux écoles normales de faire connaître aux jeunes institutrices les institutions qui peuvent les aider, et de les mettre en garde contre l'achat de mobilier à tempérament au moment de leur nomination. Il remerciait toutes les personnes qui aident la Société dans son activité en faveur des maîtresses d'école : M. le Directeur de l'Instruction publique, MM. les employés de la Direction des Finances, MM. les inspecteurs, MM. les curés, présidents des commissions des écoles, etc. Il relevait les bonnes relations qui existent entre la Société et les autres associations du Corps enseignant, et montrait l'utilité et la nécessité de l'action des membres et du Comité auprès des retraitées, des institutrices isolées, etc. Le Comité fut réélu pour une période de trois ans.